REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-02-25-005
Séance du 25 février 2026
Date de convocation : 12 février 2026
Date d'affichage de la convocation : 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	*PROCURATION A*		*PRESENTS / ABSENTS*	*PROCURATION A*
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	A	C. GUILLEMOT
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	A	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	A	P. BELAIR
Mustafa SARIKAYA	A		Carine MOUSTAUD	A	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A		Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD-COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	A	L. RAVEROT
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	P	

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian GUILLEMOT

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de conseillers présents : 16
Pouvoirs : 5
Nombre de conseillers votants : 21
Quorum : 14

Objet : FINANCES - Création des autorisations de programmes (AP) 2026-01, 2026-02 et 2026-03
Rapporteur : Aurore SAMIER, cinquième Adjointe

Le référentiel M57 offre la possibilité d'affecter des autorisations de programmes (AP) en investissement et d'engagement (AE) en fonctionnement.

Les autorisations de programmes permettent ainsi de déroger au principe d'annualité du budget et de pouvoir faire supporter des dépenses pluriannuelles sur plusieurs exercices comptables.

Les règles de gestion des AP sont explicitées dans le règlement budgétaire et comptable (RBF), ayant fait l'objet d'un vote lors de la séance du 28 janvier 2026.

Il est proposé les trois AP suivantes :

AP2026-01 : VOIRIE
- Millésime de création : 2026
- Durée : 6 ans
- Montant : 900 000 €
- Objet : travaux de voirie
- Affectation de crédits : opération 439 – article 2151
- Echéancier prévisionnel :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-005-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2026

AP 2026-01	crédits de paiement 2026	crédits de paiement 2027	crédits de paiement 2028	crédits de paiement 2029	crédits de paiement 2030	crédits de paiement 2031	total de l'AP
OPE 439 article 2151	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	900 000,00 €

AP2026-02 : TOITURES

- Millésime de création : 2026
- Durée : 6 ans
- Montant : 600 000 €
- Objet : toitures
- Affectation de crédits : opération 440 – article 21312
- Echéancier prévisionnel :

AP 2026-02	crédits de paiement 2026	crédits de paiement 2027	crédits de paiement 2028	crédits de paiement 2029	crédits de paiement 2030	crédits de paiement 2031	total de l'AP
OPE 440 article 21312	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	600 000,00 €

AP2026-03 : VEHICULES

- Millésime de création : 2026
- Durée : 3 ans
- Montant : 90 000 €
- Objet : achat de véhicules
- Affectation de crédits : opération 441 – article 21828
- Echéancier prévisionnel :

AP 2026-03	crédits de paiement 2026	crédits de paiement 2027	crédits de paiement 2028	total de l'AP
OPE 441 article 21828	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €

Les crédits de paiement sur l'exercice 2026 sont de 280 000 €.

Vu le Code général des Collectivités,

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, avec 3 abstentions et 18 voix pour, décide :
- D'Approuver la création des autorisations de programmes AP2026-01, AP2026-02 et AP2026-03 telles que présentées ci-dessus,
- D'Approuver l'inscription des crédits de paiement sur la section d'investissement du budget 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20260225-2026-02-25-005-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2026